

Commune de MEMMELSHOFFEN

Procès-Verbal de la Réunion du Conseil Municipal du 16 Septembre 2020 à 20 h à la Mairie de Memmelshoffen

La convocation à cette séance, avec indication de l'ordre du jour, a été adressée à chaque membre le 10 Septembre 2020.

Membres présents, sous la présidence de M. KASTNER Stéphane, Maire :

Mmes et MM. ALBRECHT Ludovic, FLICK Estelle, FRIEDERICH Cindy, GAESTEL Jean-Christophe, HAUSS Olivier, LEIDNER Yannick, LOEBS Arnaud, MENRATH Patrice, MEYER Arsène et SUTTEL Benoît

Absents excusés : /

Le quorum pour délibérer est atteint lors de la séance.

Mr GAESTEL Jean-Christophe est désigné comme secrétaire de séance.

Ordre du jour de la réunion :

1. Approbation du PV du 31/08/2020
2. Projet de construction d'un groupe scolaire et périscolaire à Schoenenbourg
3. Divers

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 31 AOUT 2020

Le Procès-Verbal de la réunion du Conseil Municipal du 31 Août 2020 est approuvé par 7 voix pour et 4 abstentions (pour absence).

2. PROJET DE CONSTRUCTION D'UN GROUPE SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE A SCHOENENBOURG

Le Maire expose :

CONSIDERANT que la Commune de Schoenenbourg a mené des réflexions pour créer une nouvelle école, au sein de la localité, qu'elle a associé à ses réflexions les Communes du regroupement pédagogique intercommunal de Retschwiller / Memmelshoffen / Keffenach. L'objectif est en effet de s'associer sous forme de regroupement pédagogique intercommunal (RPI) à l'échelle des quatre Communes et de créer une école en commun au sein de la Commune de Schoenenbourg.

CONSIDERANT que la création d'une école commune présente de nombreux avantages aussi bien pédagogiques par la création de nouvelles infrastructures répondant aux besoins actuels des enseignants et des élèves, organisationnels de par la présence d'un seul site que financiers par la mutualisation des moyens et la réduction des frais de fonctionnement énergétiques par la construction de bâtiments éco-responsables. Cela permet en outre de réduire le risque de fermeture de classes.

CONSIDERANT que cette perspective de construction d'une nouvelle école primaire sous forme de RPI à l'échelle des quatre Communes représente une réelle opportunité de construire un accueil périscolaire sur le même site. Cette faisabilité a fait l'objet d'une étude confiée à un architecte. Prévue pour accueillir un effectif prévisionnel de 50 enfants, cette nouvelle structure permettra de répondre d'une part aux besoins actuels et à venir à l'échelle des quatre Communes et allègera quelque peu la structure à Sultz-Sous-Forêts.

D'un point de vue financier, le chiffrage prévisionnel présenté par l'architecte pour la création d'un projet mutualisé (école RPI + périscolaire) s'élève à 3 372 360 euros hors taxes dont :

- 1 874 600,00 euros hors taxes pour la construction de l'école primaire (part incombant aux Communes de Schoenenbourg – Retschwiller – Memmelshoffen – Keffenach)
- 1 497 760,00 euros hors taxes pour la construction d'une structure périscolaire de 50 places à Schoenenbourg (part de la Communauté de communes de l'Outre-Forêt).

VU la délibération en date du 09/09/2020 du conseil communautaire de l'Outre-Forêt approuvant l'engagement de la Communauté de Communes de l'Outre-Forêt dans la construction d'une nouvelle structure périscolaire à Schoenenbourg dans le cadre d'un projet mutualisé (école primaire et périscolaire) avec les Communes de Schoenenbourg – Retschwiller – Memmelshoffen – Keffenach,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et par 10 voix pour et 1 abstention :

- approuve l'engagement de la Commune de Memmelshoffen dans la construction d'un groupe scolaire et périscolaire à Schoenenbourg ; dans le cadre d'un projet mutualisé (école primaire et périscolaire) avec les Communes de Schoenenbourg, Keffenach, Retschwiller et la Communauté de communes de l'Outre-Forêt ;

- approuve le plan de financement prévisionnel comme suit :

DEPENSES	Coût global opération HT	Schoenenbourg + RPI Ecole Primaire	CC Outre-Forêt Périscolaire
Travaux	2 853 000 €	1 605 000 €	1 248 000 €
Honoraires	342 360 €	192 600 €	149 760 €
Equipements divers (mobilier, tables...)	110 000 €	66 000 €	44 000 €
Equipement Cuisine et Office	45 000 €		45 000 €
Missions diverses (sondage, missions SPS, CT ...)	22 000 €	11 000 €	11 000 €
Total des Dépenses	3 372 360 €	1 874 600 €	1 497 760 €

RECETTES	Montant Schoenenbourg + RPI Ecole Primaire	En pourcentage
Etat – Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR)	749 840 €	40 %
Département du Bas-Rhin – Fonds de solidarité communale	400 000 €	21 %
<i>Sous-Total aides publiques</i>	<i>1 149 840 €</i>	<i>61 %</i>
Fonds propres / emprunts (à définir) :	724 760 €	39 %
- Keffenach	57 466 €	
- Memmelshoffen	130 576 €	
- Retschwiller	102 457 €	
- Schoenenbourg	434 261 €	
Total des recettes	1 874 600 €	100 %

- autorise le Maire à solliciter toutes les subventions y afférentes notamment le Conseil Départemental du Bas-Rhin au titre du fonds de solidarité communale.

3. DIVERS

- A voir pour la création d'une micro-crèche dans l'Ecole Maternelle actuelle : investissement à prévoir, montant du loyer, subventions possibles....
- Création d'une page facebook pour la Commune de Memmelshoffen
- Bulletin communal pour la fin de l'année à commencer (réflexion sur des idées)
- Revoir les bacs à sable et remplacer les inutilisables
- Achat de panneaux de signalisation 30 km/h pour la Rue du Stade et arrêté du Maire à établir

Clôture de la séance à 20 h 45.